



**RECENSEMENT DES RESSOURCES
DÉDIÉES À LA PRÉVENTION DES IAS
DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
DE LA RÉGION GRAND-EST
ANNÉE 2018**

Analyse : O. ALI-BRANDMEYER, J. CLAVER, Dr E. POIRIER

Rédaction : O. ALI-BRANDMEYER, Dr E. POIRIER

Relecture : Dr L. SIMON



CHIFFRES CLÉS - ANNÉE 2018

- 📄 **93 %** des ES disposent de personnels (PH et/ou IDE) avec du temps dédié à la prévention des IAS.
- 📄 **57 %** des personnels soignants dédiés à la prévention des IAS sont diplômés en hygiène.
- 📄 **82 %** des ES ont au moins une IDE ou un PH diplômés en hygiène.
- 📄 **13 %** des ES disposent d'une EOH complète (au moins un ETP IDE formé pour 400 lits et places et au moins un ETP PH formé pour 800 lits et places).
- 📄 Le ratio moyen d'ETP IDE pour 400 lits et places est de **0,84**.
- 📄 Le ratio moyen d'ETP PH pour 800 lits et places est de **0,55**.
- 📄 **24 %** des IDE et PH dédiés à la prévention des IAS interviennent également en EMS.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE	5
PARTICIPATION	5
SIGNALEMENT DES IAS.....	6
CLIN/CLIAS.....	6
CONCLUSION.....	12
ANNEXE 1 : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PAR TERRITOIRE.....	13
ANNEXE 2 : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PAR STATUT D'ÉTABLISSEMENT....	14
ANNEXE 3 : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT	15
ANNEXE 4 : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS.....	16

INTRODUCTION

SOCLE RÉGLEMENTAIRE

En France, la prévention des infections associées aux soins (IAS) au sein des établissements sanitaires repose sur une série de textes réglementaires :

- *Circulaire du 29 décembre 2000 relative à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé (ES)*
- *CSP - Article R6111-7 (D 2010-1408 du 12 novembre 2010 relatif à la lutte contre les événements indésirables associés aux soins dans les ES)*

Il est donc défini que chaque établissement de santé doit se doter de **ressources humaines spécifiquement dédiées** à la gestion du risque infectieux associé aux soins, regroupées au sein d'une équipe opérationnelle d'hygiène (EOH). Cette équipe est :

- Composée, notamment, de personnel médical ou pharmaceutique et de personnel infirmier, avec comme ratios établis par les textes :
 - Un ETP **personnel infirmier hygiéniste** équivalent pour **400 lits et places**
 - Un ETP **personnel médical ou pharmaceutique hygiéniste** pour **800 lits et places**
- Désignée par le représentant légal de l'ES, après concertation avec le président de la CME
- En fonction des spécialités proposées par l'établissement, des professionnels supplémentaires (sages-femmes, techniciens bio-hygiénistes, techniciens d'études cliniques...) peuvent intégrer l'EOH.
- L'EOH doit pouvoir s'appuyer sur un secrétariat.
- Les membres reçoivent une formation adaptée à l'exercice de leur mission :
 - **DU ou licence de prévention des IAS** comme formation de base et qui confère le statut d'hygiéniste
 - Mise à jour régulière des connaissances aux moyens de formations thématiques ou de congrès proposés par les organismes de formation continue.
- La mutualisation des ressources humaines spécifiques est encouragée pour les plus petits établissements.

CIBLES DU PROPIAS 2015

Le Programme de Prévention des IAS (ProPIAS), diffusé en 2015 par voie de circulaire se donne pour objectif au niveau national de :

- Rendre « 100% des établissements de santé en conformité avec les ratios des personnels des EOH »
- Renforcer les actions de prévention des IAS par des équipes de professionnels formés et spécialisés en hygiène, en soutien aux trois secteurs de l'offre de soins
- S'assurer que les EOH/EMH sont en capacité de répondre aux missions élargies en termes de compétences (formation à la PIAS) et de temps dédié

MÉTHODOLOGIE

L'enquête s'est déroulée de juillet à septembre 2018 dans les établissements de santé (ES) de la région Grand-Est. Une sollicitation a été transmise par mail à chaque direction d'établissement, ainsi qu'aux responsables des EOH ou, à défaut, au président de CLIN/CLIAS. L'inscription d'un « référent enquête » pour chaque établissement a permis le remplissage d'un questionnaire en ligne à compléter pour chaque entité juridique.

Au sein de chaque entité juridique, le cas échéant, les différents sites étaient individualisés, avec les nombres de lits et places.

Les informations recueillies concernaient :

- Les personnels impliqués dans le signalement externe réglementaire des infections associées aux soins
- Le président de CLIN et/ou de CME
- Le personnel en charge de la prévention des IAS
 - Métier
 - Année de prise de fonction à l'EOH
 - Sites d'intervention
 - Temps dédié contractuel et réel (le cas échéant aux différents sites et aux EMS)
 - Diplôme : nature, année d'obtention
- Estimation du temps de secrétariat dédié à l'activité de l'EOH

Une vérification systématique des éléments transmis a été effectuée par le CPias Grand-Est. En cas de données aberrantes, manquantes ou non conformes à l'état des connaissances de la composition des EOH du CPias, un contact direct était pris avec le « référent enquête » des établissements concernés, afin de faire valider ou modifier les données transmises.

PARTICIPATION

Pour la région Grand-Est, 174 établissements de santé ont répondu à l'enquête parmi les 182 établissements de santé recensés, soit un taux de participation de 95,6 %. Cela représente 286 entités géographiques et 41 130 lits et places sanitaires. Pour les 8 établissements non répondants, le CPias Grand-Est n'a pas pu identifier d'interlocuteur en capacité de compléter le questionnaire, malgré la prise de contact directe avec les établissements concernés. Ces établissements ne disposent donc vraisemblablement pas d'effectifs réels dédiés à la prévention des IAS.

Répartition des ES par type

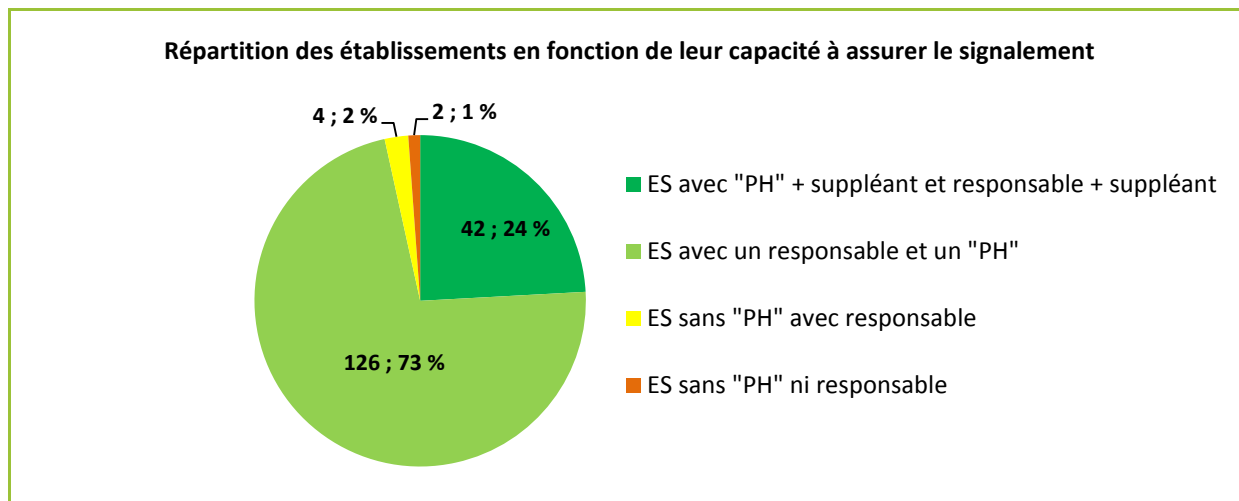
	<i>n</i>	%
<i>CHR/CHU</i>	4	2,3
<i>CH/CLCC/HIA</i>	73	42,0
<i>MCO</i>	44	25,3
<i>SSR</i>	26	14,9
<i>PSY</i>	18	10,3
<i>DIA</i>	5	2,9
<i>HAD</i>	4	2,3
Total	174	100,0

Répartition des ES par statut

	<i>n</i>	%
<i>Public</i>	87	50,0
<i>ESPIC</i>	53	30,5
<i>Privé</i>	34	19,5
Total	174	100,0

SIGNALEMENT DES IAS

La majorité (97%) des établissements de santé du Grand-Est est en capacité d'effectuer un signalement externe d'IAS. En effet, ils disposent des deux fonctions nécessaires à l'émission d'un tel signalement : un responsable signalement et un « PH » signalement. 24 % des ES disposent également d'un « PH » suppléant et d'un responsable signalement suppléant, ce qui maximise leur capacité à effectuer un signalement externe à toute période de l'année. Six établissements ne sont pas en capacité d'effectuer un signalement externe. On peut supposer que ce chiffre soit sous-estimé, notamment en raison de la situation des 8 établissements non répondants qui n'est pas connue.



CLIN/CLIAS

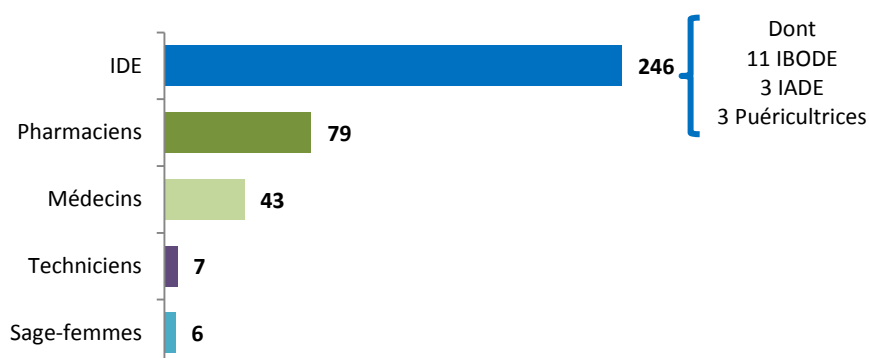
Parmi les 174 établissements de santé, 145 (83 %) ont conservé un CLIN/CLIAS, bien que depuis 2010, la responsabilité de la prévention des IAS incombe sur le plan réglementaire directement à la CME, qui s'appuie sur une EOH. Les établissements ont donc, dans leur grande majorité, préféré conserver une sous-commission de la CME (CLIN ou CLIAS) en charge de cette problématique. On note cependant une disparité en fonction des subdivisions régionales avec en Alsace 96 % des établissements ayant conservé un comité dédié, 84 % des établissements Lorrains, mais seulement 70 % des établissements de Champagne-Ardenne.

PROFESSIONNELS DE LA PRÉVENTION DES IAS

RÉPARTITION DES PROFESSIONNELS

- 12 établissements (7%) représentant 875 lits (2 %) ne déclarent aucun professionnel en charge de la PIAS avec temps dédié.
- 374 personnels soignants médicaux ou paramédicaux et 7 techniciens sont en charge de la PIAS au sein de 162 ES.

Répartition des professionnels de la PIAS dans le Grand-Est

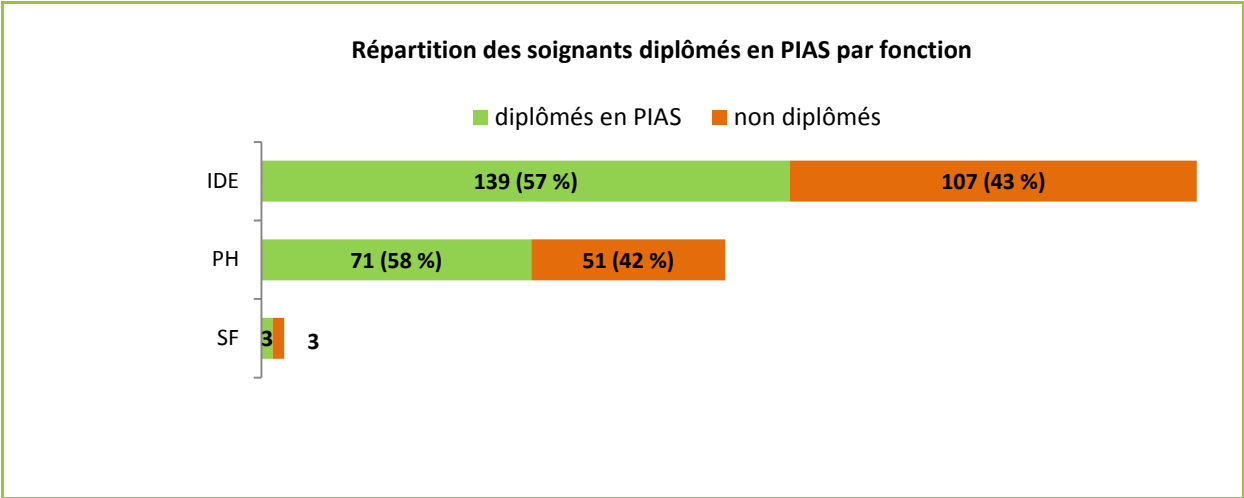


Répartition des personnels soignants dans le Grand-Est

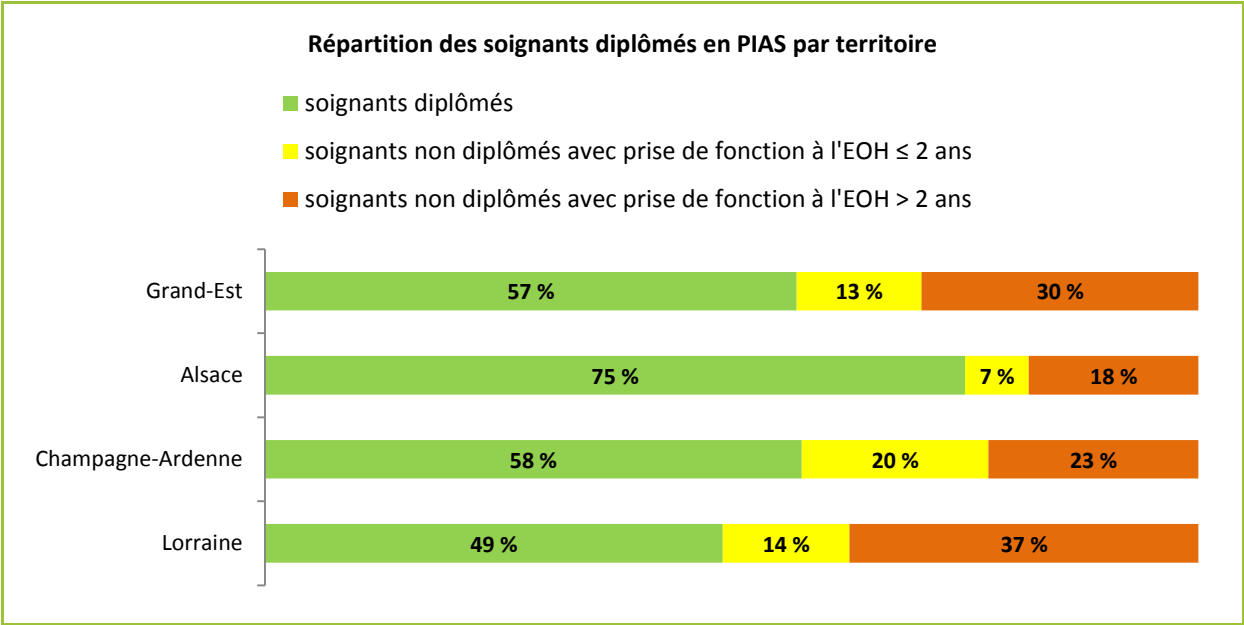
Personnels soignants	n	%
Infirmier	229	61,2
IBODE	11	2,9
IADE	3	0,8
Puéricultrice	3	0,8
Pharmacien hygiéniste ou hospitalier	68	18,2
Pharmacien biologiste	10	2,7
Pharmacien d'officine	1	0,3
Médecin biologiste	8	2,1
Médecin santé publique	7	1,9
Autre médecin	28	7,5
Sage-femme	6	1,6
Total	374	100,0

DIPLÔME ET ANCIENNETÉ DES PROFESSIONNELS DE LA PIAS

- Parmi les 374 personnels soignants, seul 213 (57 %) sont **diplômés en prévention des IAS** comme le demande le ministère :
 - La proportion de soignants diplômés est identique entre les 139 IDE (57 %) et les 71 PH (58%).
 - La proportion de soignants diplômés varie selon le territoire : **75 % en Alsace, 58 % en Champagne-Ardenne, 49 % en Lorraine.**
- Parmi les 374 personnels soignants, 161 (43 %) n'ont **aucun diplôme** en prévention des IAS, dont :
 - 111 (69 %) ont pris leur fonction à l'EOH il y a **plus de 2 ans**
 - 50 (31 %) ont pris leur fonction à l'EOH il y a **moins de 2 ans** et peuvent avoir un projet de formation à court terme afin de consolider leur prise de fonction récente.
- L'ancienneté moyenne des IDE dans la fonction est de **7,8 ans** (écart-type : 5,7 ans) et celle des PH est de **9,3 ans** (écart-type : 6,8 ans).

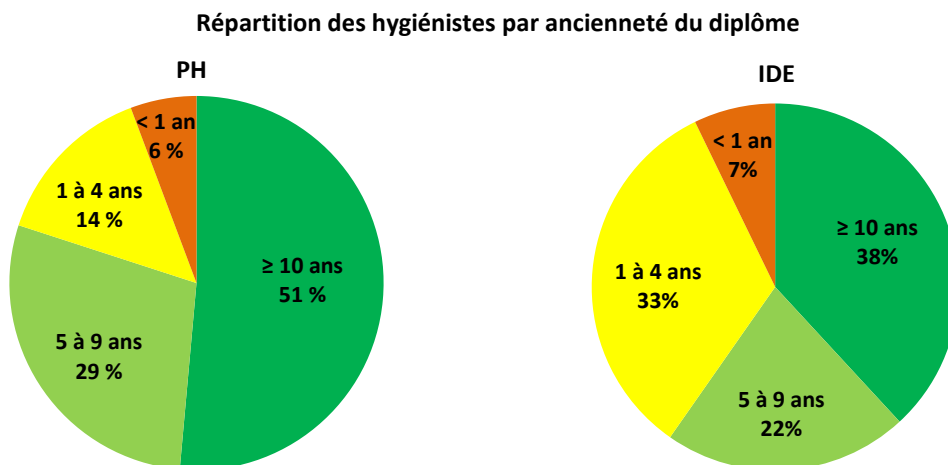


On note de nouveau une disparité entre les territoires avec une proportion de diplômés plus importante en Alsace (75%) qu'en Champagne-Ardenne ou en Lorraine où il y a moins de la moitié de soignants diplômés.



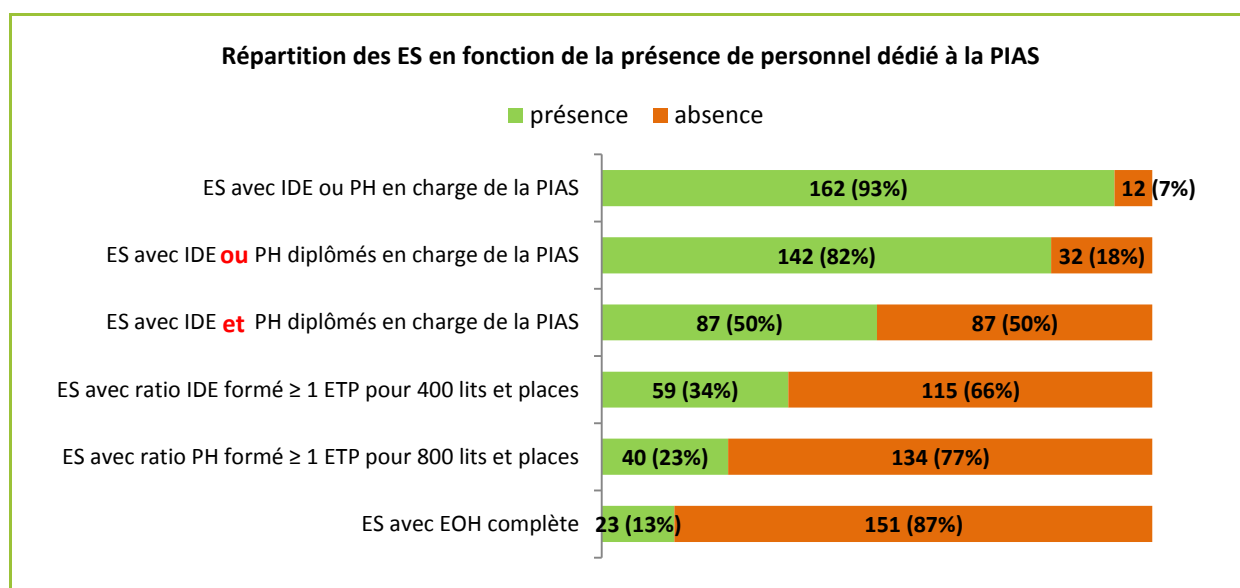
ANCIENNETÉ DU DIPLÔME D'HYGIÉNISTE

- La moitié des PH sont hygiénistes diplômés depuis plus de 10 ans.
- 38 % des IDE sont hygiénistes diplômés depuis plus de 10 ans.



PERSONNEL DÉDIÉ À LA PIAS ET RATIO D'HYGIÉNISTE

- 82 % des ES disposent d'au moins **une IDE ou d'un PH diplômés** en prévention des IAS, en charge de cette prévention, et disposant de temps dédié pour mener à bien cette mission.
- La moitié des ES dispose d'au moins **une IDE et un PH diplômés** en charge de la PIAS.
- 13 % des ES (représentant 8 % des lits) disposent d'une **EOH complète**, c'est-à-dire avec au moins un ETP IDE formé à la prévention des IAS pour 400 lits et places et au moins un ETP PH formé à la prévention des IAS pour 800 lits et places.



PERSONNEL DÉDIÉ À LA PIAS ET RATIO HYGIÉNISTE PAR TERRITOIRE

- Le **ratio moyen d'ETP IDE hygiéniste pour 400 lits** est de **0,84** dans la région Grand-Est. On observe une disparité entre territoires, allant de 0,76 en Champagne-Ardenne à 0,98 en Alsace.
- Le **ratio moyen d'ETP PH hygiéniste pour 800 lits** est de **0,55** dans la région Grand-Est, allant de 0,38 en Lorraine à 0,78 en Alsace.
- Si l'on prend en compte l'ensemble des personnels paramédicaux non IDE ou les IDE et PH non hygiénistes ayant du temps dédié à la prévention des IAS (ce qui ne correspond pas à l'obligation réglementaire des établissements) :
 - le **ratio moyen d'ETP paramédical pour 400 lits** est de **1,52**
 - le **ratio moyen d'ETP PH pour 800 lits** est de **0,82**
 Il semble donc que la problématique ne soit pas strictement liée à un manque de ressource, mais à un défaut de formation assurant la qualification des personnels dans le domaine de la prévention des IAS.
- Les ES du Grand-Est disposent en **moyenne de 1,7 hygiénistes** : 1,4 en moyenne en Champagne-Ardenne et Lorraine versus 2,4 en moyenne en Alsace.

Ratio et nombre moyen d'hygiénistes dans les ES de la région Grand-Est

	Grand-Est (n=174)	Alsace (n=46)	Champagne- Ardenne(n=47)	Lorraine (n=81)
<i>ES avec EOH complète (ratio IDE et PH conformes)</i>	23 (13%)	7 (15%)	7 (15%)	9 (11%)
<i>Ratio moyen d'ETP IDE pour 400 lits</i>	0,84	0,98	0,76	0,80
<i>Ratio moyen d'ETP PH pour 800 lits</i>	0,55	0,78	0,62	0,38
<i>Nb moyen d'hygiénistes par ES</i>	1,7	2,4	1,4	1,4

PERSONNEL DÉDIÉ À LA PIAS ET RATIO HYGIÉNISTE PAR STATUT D'ES

- **21 % des ES publics** disposent d'une EOH complète versus **9 % des ES privés d'intérêt collectif**. **Aucun ES privé** n'a d'EOH complète.

Ratio hygiénistes en fonction du statut des ES

	public (n=87)	ESPIC (n=53)	privé (n=34)
<i>ES avec EOH complète (ratio IDE et PH conformes)</i>	18 (21%)	5 (9%)	0
<i>Ratio moyen d'ETP IDE pour 400 lits</i>	0,94	0,78	0,67
<i>Ratio moyen d'ETP PH pour 800 lits</i>	0,68	0,45	0,37

PERSONNEL DÉDIÉ À LA PIAS ET RATIO HYGIÉNISTE PAR TYPE D'ES

- Parmi les 73 **CH/CLCC/HIA**, **27 %** disposent d'une EOH complète et les ratios moyens sont **1,01 ETP IDE pour 400 lits** et **0,82 ETP PH pour 800 lits**.
- Parmi les 4 **CHR/CHU**, aucun ne dispose d'une EOH complète et les ratios moyens sont **0,77 ETP IDE pour 400 lits** et **0,93 ETP PH pour 800 lits**.
- Parmi les 44 **cliniques MCO**, le ratio moyen d'ETP IDE est **0,94 ETP IDE pour 400 lits** alors que le ratio moyen d'ETP PH est assez faible avec **0,42 ETP PH pour 800 lits**.

Ratio hygiénistes en fonction du type des ES

	<i>CHR/CHU</i> (n=4)	<i>CH/CLCC/ HIA</i> (n=73)	<i>MCO</i> (n=44)	<i>SSR</i> (n=26)	<i>PSY</i> (n=18)	<i>DIA</i> (n=5)	<i>HAD</i> (n=4)
<i>ES avec EOH complète (ratio IDE et PH conformes)</i>	0	20 (27%)	2 (5%)	1 (4%)	0	0	0
<i>Ratio moyen d'ETP IDE pour 400 lits</i>	0,77	1,01	0,94	0,30	0,56	1,71	0,25
<i>Ratio moyen d'ETP PH pour 800 lits</i>	0,93	0,82	0,42	0,13	0,53	0,10	0,18

TEMPS DE SECRÉTARIAT DÉDIÉ A LA PIAS

- Parmi les 174 ES, 40 ES (**23 %**) dispose d'un temps de secrétariat dédié à la PIAS **≥ 0,02 ETP** (équivalent à 1 journée toutes les 10 semaines).

INTERVENTION EN EMS

- Parmi les 368 IDE et PH, **89 (24 %) interviennent en EMS**, le nombre moyen d'ETP dédié aux EMS étant de 0,05 ETP.
- En **Alsace**, **40 %** des IDE et PH interviennent en EMS, **23 %** en **Champagne-Ardenne** et **18 %** en **Lorraine**.

CONCLUSION

La très grande majorité des ES (162/174) dispose de soignants avec temps dédié à la PIAS. Cependant, seul un peu plus de la moitié de ces professionnels (57 %) sont correctement formés (DU ou licence spécifique), avec des professionnels Alsaciens globalement plus diplômés que les Champardennais et les Lorrains. De plus, le temps dont disposent ces professionnels pour exercer leurs missions est souvent très inférieur aux temps exigés. Ce qui peut expliquer les difficultés de gestion et de suivi parfois constatées, en particulier dans le cadre d'alertes et de phénomènes épidémiques.

Peu d'établissements du Grand-Est (23/174) respectent les ratios réglementaires, les établissements respectant les ratios sont quasiment tous des CH. Hormis pour les CHU-CHR, le manque de personnel médical formé à la prévention des IAS, et disposant de temps dédié, est le plus important.

Le manque d'hygiénistes est plus important pour les ES privés ainsi que pour les SSR et l'HAD.

On observe également des disparités entre les 3 territoires avec une présence d'hygiénistes plus importante en Alsace, en particulier en ce qui concerne les PH.

Depuis quelques années, la situation des effectifs des EOH semble s'aggraver avec le départ d'hygiénistes non remplacés ou la diminution du temps consacré à la PIAS (mobilisation de plus en plus importante sur des postes en services de soins). Des hygiénistes se voient également confier des missions sans rapport avec la prévention des IAS. De plus on constate parfois que des nouveaux personnels d'EOH ne peuvent (ou ne souhaitent) pas entreprendre un DU ou une licence dans le domaine de la prévention des IAS.

ANNEXE 1 : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PAR TERRITOIRE

	Grand-Est			Alsace			Champagne-Ardenne			Lorraine		
	n	%	N	n	%	N	n	%	N	n	%	N
Participation												
ES	174	95,6	182	46	86,8	53	47	97,9	48	81	100,0	81
Professionnels de la PIAS (IDE, PH, SF)												
ES avec professionnels de la PIAS	162	93,1	174	46	100,0	46	40	85,1	47	76	93,8	81
Lits et places avec professionnels de la PIAS	40255	97,9	41130	13110	100,0	13110	9093	96,6	9410	18052	97,0	18610
Professionnels diplômés	213	57,0	374	66	75,0	88	46	57,5	80	101	49,0	206
Hygiénistes (IDE, PH)												
ES avec IDE ou PH non diplômés	20	12,3	162	3	6,5	46	4	10,0	40	13	17,1	76
ES avec IDE diplômés	130	80,2	162	40	87,0	46	31	77,5	40	59	77,6	76
ES avec PH diplômés	99	61,1	162	37	80,4	46	27	67,5	40	35	46,1	76
ES avec IDE et PH diplômés	87	53,7	162	34	73,9	46	22	55,0	40	31	40,8	76
Ratio ETP												
ES avec ratio IDE formé \geq 1 ETP pour 400 lits et places	59	33,9	174	17	37,0	46	14	29,8	47	28	34,6	81
ES avec ratio PH formé \geq 1 ETP pour 800 lits et places	40	23,0	174	13	28,3	46	13	27,7	47	14	17,3	81
ES avec EOH complète	23	13,2	174	7	15,2	46	7	14,9	47	9	11,1	81
Nb moyen d'ETP IDE pour 400 lits et places	0,84			0,98			0,76			0,80		
Nb moyen d'ETP PH pour 800 lits et places	0,55			0,78			0,62			0,38		
EMS												
ES avec personnels EOH (IDE+PH) intervenant dans les EMS	70	43,2	162	26	56,5	46	18	45,0	40	26	34,2	76

ANNEXE 2 : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PAR STATUT D'ÉTABLISSEMENT

	public			ESPIC			privé		
	n	%	N	n	%	N	n	%	N
Participation									
ES	87	98,9	88	53	91,4	58	34	94,4	36
Professionnels de la PIAS (IDE, PH, SF)									
ES avec professionnels de la PIAS	83	95,4	87	49	92,5	53	30	88,2	34
Lits et places avec professionnels de la PIAS	26417	98,4	26838	9263	98,0	9452	4575	94,5	4840
Professionnels diplômés	134	80,2	167	53	52,5	101	26	26,8	97
Hygiénistes (IDE, PH)									
ES avec IDE ou PH non diplômés	80	96,4	83	38	77,6	49	24	80,0	30
ES avec IDE diplômés	74	89,2	83	34	69,4	49	22	73,3	30
ES avec PH diplômés	65	78,3	83	25	51,0	49	9	30,0	30
ES avec IDE et PH diplômés	59	71,1	83	21	42,9	49	7	23,3	30
Ratio ETP									
ES avec ratio IDE formé \geq 1 ETP pour 400 lits et places	32	36,8	87	17	32,1	53	10	29,4	34
ES avec ratio PH formé \geq 1 ETP pour 800 lits et places	28	32,2	87	9	17,0	53	3	8,8	34
ES avec EOH complète	18	20,7	87	5	9,4	53	0	-	34
Nb moyen d'ETP IDE pour 400 lits et places	0,94			0,78			0,67		
Nb moyen d'ETP PH pour 800 lits et places	0,68			0,45			0,37		
EMS									
Personnels EOH (IDE+PH) intervenant en EMS	80	46,5	172	9	8,9	101	0	-	95

ANNEXE 3 : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT

	CHR/CHU			CH/CLCC/HIA			MCO			SSR			PSY			DIA			HAD			
	n	%	N	n	%	N	n	%	N	n	%	N	n	%	N	n	%	N	n	%	N	
Participation																						
ES	4	100,0	4	73	98,6	74	44	91,7	48	26	92,9	28	18	100,0	18	5	100,0	5	4	80,0	5	
Professionnels de la PIAS (IDE, PH, SF)																						
ES avec professionnels de la PIAS	4	100,0	4	70	95,9	73	42	95,5	44	23	88,5	26	16	88,9	18	5	100,0	5	2	50,0	4	
Lits et places avec professionnels de la PIAS	7096	100,0	7096	14625	99,2	14740	8094	97,8	8280	2766	95,3	2901	6373	95,0	6709	1098	-	1098	203	66,3	306	
Professionnels diplômés	28	93,3	30	94	74,0	127	46	37,4	123	15	34,9	43	24	70,6	34	6	42,9	14	0	-	3	
Hygiénistes (IDE, PH)																						
ES avec IDE ou PH non diplômés	0	-	4	2	2,9	70	5	11,9	42	11	47,8	23	1	6,3	16	0	-	5	1	50,0	2	
ES avec IDE diplômés	4	100,0	4	62	88,6	70	35	83,3	42	11	47,8	23	12	75,0	16	5	100,0	5	1	50,0	2	
ES avec PH diplômés	4	100,0	4	55	78,6	70	20	47,6	42	6	26,1	23	12	75,0	16	1	20,0	5	1	50,0	2	
ES avec IDE et PH diplômés	4	100,0	4	49	70,0	70	18	42,9	42	5	21,7	23	9	56,3	16	1	20,0	5	1	50,0	2	
Ratio ETP																						
ES avec ratio IDE formé ≥ 1 ETP pour 400 lits et places	0	-	4	32	43,8	73	17	38,6	44	3	11,5	26	3	16,7	18	3	60,0	5	1	25,0	4	
ES avec ratio PH formé ≥ 1 ETP pour 800 lits et places	2	50,0	4	29	39,7	73	5	11,4	44	2	7,7	26	2	11,1	18	0	-	5	0	-	4	
ES avec EOH complète	0	-	4	20	27,4	73	2	4,5	44	1	3,8	26	0	-	18	0	-	5	0	-	4	
Nb moyen d'ETP IDE pour 400 lits et places	0,77			1,01			0,94			0,30			0,56			1,71			0,25			
Nb moyen d'ETP PH pour 800 lits et places	0,93			0,82			0,42			0,13			0,53			0,10			0,18			
EMS																						
Personnels EOH (IDE+PH) intervenant en EMS	0	-	29	67	52,8	127	5	4,2	119	2	4,8	42	15	44,1	34	0	-	14	0	-	3	

ANNEXE 4 : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS

ALSACE

<i>CENTRE SSR MGEN ASS TROIS-EPIS</i>	AMMERSCHWIHR
<i>EPSAN</i>	BRUMATH
<i>HOPITAL LA GRAFENBOURG</i>	BRUMATH
<i>HOPITAUX CIVILS DE COLMAR</i>	COLMAR
<i>CENTRE DEPART. DE REPOS ET DE SOINS</i>	COLMAR
<i>FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT : POLE DE SANTE PRIVE DU DIACONAT</i>	COLMAR
<i>ABRAPA</i>	ECKBOLSHEIM
<i>HOP INTERCOM ENSISHEIM NEUF-BRISACH</i>	ENSISHEIM
<i>CENTRE HOSPITALIER D'ERSTEIN</i>	ERSTEIN
<i>CENTRE HOSPITALIER ERSTEIN VILLE</i>	ERSTEIN
<i>CLINIQUE KORIAN SOLISANA</i>	GUEBWILLER
<i>CENTRE HOSPITALIER DE GUEBWILLER</i>	GUEBWILLER
<i>CENTRE HOSPITALIER D'HAGUENAU</i>	HAGUENAU
<i>FONDATION SAINT FRANCOIS</i>	HAGUENAU
<i>CLINIQUE SAINTE-ODILE CAPIO</i>	HAGUENAU
<i>FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT : CENTRE SSR CHÂTEAU WALK</i>	HAGUENAU
<i>UGECAM ALSACE</i>	ILLKIRCH
<i>FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT : HOPITAL DU NEUENBERG</i>	INGWILLER
<i>CENTRE SSR "MARIENBRONN"</i>	LOBSANN
<i>HOPITAL LOCAL DE MOLSHEIM</i>	MOLSHEIM
<i>GROUPE SAINT SAUVEUR</i>	MULHOUSE
<i>ASSOC READAPT ET FORMATION PROF</i>	MULHOUSE
<i>FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT : CLINIQUE DIACONAT ROOSEVELT</i>	MULHOUSE
<i>GRPE HOSP REGION MULHOUSE & SUD ALSACE</i>	MULHOUSE
<i>DIAPERUM MULHOUSE</i>	MULHOUSE
<i>HAD DU SUD ALSACE</i>	MULHOUSE
<i>FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT : CLINIQUE DIACONAT FONDERIE</i>	MULHOUSE
<i>CENTRE HOSPITALIER DE MUNSTER-HASLACH</i>	MUNSTER
<i>CENTRE HOSPITALIER DE PFASTATT</i>	PFASTATT
<i>HOPITAL DE RIBEAUVILLE</i>	RIBEAUVILLE
<i>HOPITAL LOCAL DE ROSHEIM</i>	ROSHEIM
<i>CENTRE HOSPITALIER DE ROUFFACH</i>	ROUFFACH
<i>CH SAINTE-CATHERINE DE SAVERNE</i>	SAVERNE
<i>ENDOSAV</i>	SAVERNE
<i>GROUPE HOSPITALIER SELESTAT OBERNAI</i>	SELESTAT
<i>FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT : CENTRE SSR SAINT JEAN</i>	SENTHEIM
<i>HOPITAL INTERCOMMUNAL SOULTZ-ISSENHEIM</i>	SOULTZ HAUT RHIN
<i>GCS DES TROIS FRONTIERES</i>	ST LOUIS
<i>HOPITAL INTERCOMMUNAL DU VAL D'ARGENT</i>	STE MARIE AUX MINES
<i>HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG</i>	STRASBOURG
<i>CRLCC PAUL STRAUSS</i>	STRASBOURG

MUTUALITE DE L'AUBE
 CENTRE HOSPITALIER DE TROYES
 CENTRE HOSPITALIER VITRY LE FRANCOIS
 HOPITAL LOCAL DE WASSY

TROYES
 TROYES
 VITRY LE FRANCOIS
 WASSY

LORRAINE

CRS SAINT LUC
 ETB SOINS DE SUITE LE CHÂTEAU
 MAISON HOSPITALIERE DE BACCARAT
 CENTRE HOSPITALIER DE BAR LE DUC
 POLYCLINIQUE DU PARC
 CTRE SANIT 'LES R. DU CHATEAU' BLAMONT
 CH LE SECQ DE CREPY DE BOULAY
 CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY
 HOPITAL LOCAL DE BRUYERES
 UGECAM NORD-EST : CRF POUR ADULTES CHARLEVILLE MEZIERES,
 SOINS DE SUITE SAINT JULIEN CHARLEVILLE MEZIERES, CRF POUR
 ENFANTS WARNECOURT
 CANSSM
 GROUPE SOS SANTE : HOPITAL DE CHATEAU-SALINS
 HOPITAL LOCAL DE CHATEL SUR MOSELLE
 CENTRE HOSPITALIER 3H SANTE
 CENTRE HOSPITALIER ST-CHARLES COMMERCY
 HOPITAL SAINT JACQUES
 CHI EMILE DURKHEIM EPINAL
 POLYCLINIQUE LA LIGNE BLEUE
 HAD KORIAN EPINAL ET NEUFCHATEAU
 CLINIQUE LOUIS PASTEUR
 CHS DE FAINS VEEL
 CHIC UNISANTE+
 HOPITAL LOCAL DE FRAIZE
 CH DE GERARDMER CLAUDIUS REGAUD
 ETS PUBLIC DEPARTEMENTAL DE SANTE
 HOPITAL LOCAL DE LAMARCHE
 CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE NANCY
 CH DE LA HAUTE VALLEE DE LA MOSELLE
 UGECAM NORD-EST : CSS L'ABBAYE
 CH DE LORQUIN
 CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE
 CLINIQUE JEANNE D'ARC
 CTRE POST CURE LA FONTENELLE
 ASSOCIATION HOSPITALIERE ORNE-MOSELLE
 HOPITAUX PRIVES DE METZ
 CHR METZ-THONVILLE
 CHS DE JURY
 HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD
 HIA LEGOUEST
 CENTRE HOSPITALIER DE RAVENEL
 HOPITAL DU VAL DU MADON
 GROUPE SOS SANTE : CH DE MT ST MARTIN

ABRESCHVILLER
 BACCARAT
 BACCARAT
 BAR LE DUC
 BAR LE DUC
 BLAMONT
 BOULAY
 BRIEY
 BRUYERES
 CHARLEVILLE MEZIERES
 CHARLEVILLE-SOUS-BOIS
 CHÂTEAU-SALINS
 CHATEL SUR MOSELLE
 CIREY SUR VEZOUZE
 COMMERCY
 DIEUZE
 EPINAL
 EPINAL
 EPINAL
 ESSEY LES NANCY
 FAINS VEEL
 FORBACH
 FRAIZE
 GERARDMER
 GORZE
 LAMARCHE
 LAXOU
 LE THILLOT
 LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD
 LORQUIN
 LUNEVILLE
 LUNEVILLE
 MAIZEROY
 MARANGE SILVANGE
 METZ
 METZ
 METZ
 METZ
 METZ
 MIRECOURT
 MIRECOURT
 MONT ST MARTIN

CHI DES 5 VALLEES	MOYENMOUTIER
ASSPO	MOYEUVE GRANDE
ASSOC LES MAISONS HOSPITALIERES (ALMH)	NANCY
CHRU DE NANCY	NANCY
POLYCLINIQUE DE GENTILLY	NANCY
POLYCLINIQUE MAJORELLE	NANCY
CLINIQUE AMBROISE PARE	NANCY
CLINIQUE BELLEFONTAINE (SAS CLINEA)	NANCY
UGEAM NORD-EST : IRR NANCY	NANCY
CHI DE L'OUEST VOSGIEN	NEUFCHATEAU
CENTRE HEMODIALYSE DE NOUILLY - ASA	NOUILLY
MAISON DE SANTE SAINTE MARGUERITE	NOVEANT SUR MOSELLE
HL INTERCOM POMPEY LAY ST CHRISTOPHE	POMPEY
CENTRE HOSPITALIER DE PONT A MOUSSON	PONT A MOUSSON
CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT	REMIREMONT
GRUPE SOS SANTE : CENTRE HOSPITALIER DE SAINT- AVOLD ET FORBACH	SAINT-AVOLD
ASSOCIATION HOPITAL SAINT JOSEPH	SARRALBE
CH DE SARREBOURG	SARREBOURG
CHS DE SARREGUEMINES	SARREGUEMINES
CH DE SARREGUEMINES	SARREGUEMINES
UGEAM NORD-EST : CRF LE HOHBERG	SARREGUEMINES
SA ' LES ELIEUX ' ETABLISSEMENT SSR	SEICHAMPS
MAISON DE REPOS ET CONVAL. LA LOUVIERE	SENONES
UGEAM NORD-EST : MAISON D'ENFANTS 'LA COMBE'	SENONES
CLINIQUE ST NABOR	ST AVOLD
CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-DIE	ST DIE DES VOSGES
CENTRE HOSPITALIER ST NICOLAS DE PORT	ST NICOLAS DE PORT
GRUPE SOS SANTE : CENTRE DE GERIATRIE LE KEM	THONVILLE
CENTRE LADAPT MOSELLE DE THIONVILLE	THONVILLE
CLINIQUE AMBROISE PARE	THONVILLE
CLINIQUE NOTRE DAME	THONVILLE
CENTRE HOSPITALIER SAINT CHARLES	TOUL
OFFICE D'HYGIENE SOCIALE DE LORRAINE	VANDOEUVRE LES NANCY
INSTITUT DE CANCEROLOGIE DE LORRAINE	VANDOEUVRE LES NANCY
CLINIQUE SAINT-ANDRE	VANDOEUVRE LES NANCY
ALTIR- ASS LOR TRAITEMENT INSUF RENALE	VANDOEUVRE LES NANCY
ASSOCIATION HADAN	VANDOEUVRE LES NANCY
CENTRE HOSPITALIER VERDUN/SAINT MIHIEL	VERDUN
CLINIQUE SAINTE ELISABETH DE YUTZ	YUTZ